

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (MAJ 08/08/2025)

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté (LBFCSA), représenté par sa présidente, Madame Michèle DESVIGNES, a développé son Organisme de formation, déclaré sous le numéro de déclaration d'activité suivant : 27250390725 auprès de la préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les présentes Conditions Générales de Ventes décrites ci-après s'appliquent à l'ensemble des formations proposées par l'Organisme de formation de la LBFCSA. Elles détaillent les droits et obligations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté et de son client/ bénéficiaire dans le cadre de la vente des prestations de service suivantes : délivrance de formations pour accompagner le mouvement sportif dans sa montée en compétences afin de répondre aux besoins constants de professionnalisation des associations sportives.

Dans ce contexte, et en complément des présentes Conditions Générales de Vente :

- Un contrat de formation professionnelle est conclu conformément aux articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail entre l'Organisme de formation et une personne physique, ci-après dénommée le « bénéficiaire » lorsque celui-ci s'inscrit à titre individuel et à ses frais à une formation organisée par la LBFCSA.
- Une convention de formation professionnelle est conclue conformément aux articles L.6353-1 et D.6353- 1 du Code du travail entre l'Organisme de formation et un professionnel, dénommé « client » pour le compte d'un stagiaire.

Toute prestation accomplie par l'Organisme de formation de la LBFCSA, dont le siège social est situé 3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON, implique l'acceptation entière et sans réserve du client/ bénéficiaire aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) dans le cadre d'une prestation de formation développée par l'Organisme de formation de la LBFCSA prévalent sur tout autre document.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont prises en application, notamment des articles L 6353-1 et suivants du Code du travail sur la formation professionnelle et des articles L.441-1 du code de la consommation.

DÉFINITIONS

- **Client** : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de la LBFCSA.
- **Stagiaire** : personne physique participant à la formation commandée par le client.
- **Bénéficiaire** : personne physique passant une commande de formation auprès de la LBFCSA, ne bénéficiant pas du soutien financier de son employeur ou d'un subrogateur.
- **Formation** : formation du catalogue réalisée par l'Organisme de formation de la LBFCSA.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des formations délivrées par l'Organisme de formation de la LBFCSA.

DESRIPTIF DES FORMATIONS

Chaque formation disponible sur le site de la LBFCSA ([https://www.liguebfcsportadapte.fr/nos-
formations](https://www.liguebfcsportadapte.fr/nos-formations)) dispose d'une page qui lui est dédiée, ci-après dénommée « fiche formation ».

La fiche formation contient, notamment :

- Les prérequis

- Les modalités d'inscription
- Les conditions d'accès aux modules de formation
- Les modalités pédagogiques et techniques
- Les objectifs
- La durée
- Les modalités d'évaluation
- La tarification

Il appartient au stagiaire ou au bénéficiaire d'en prendre connaissance en amont de toute inscription.

Ces pages sont détaillées avec la plus grande attention, cependant certaines modifications peuvent intervenir sans en modifier la validité du contenu. Ces changements n'affectent en rien la validité d'une inscription et ne sauraient justifier la résiliation d'un contrat ou d'une convention par le stagiaire ou le bénéficiaire.

CONTRACTUALISATION

Une fois l'inscription enregistrée, selon les prérequis précisés dans les programmes de chaque formation, la LBFCSA contacte le stagiaire et/ou le client pour finaliser le dossier d'inscription et établir un positionnement initial sur ses motivations, attentes et compétences.

A l'issue de cet entretien, un contrat ou une convention de formation professionnelle est envoyé pour signature, accompagné du lien suivant : <https://www.liguebfcsportadapte.fr/inscriptions-informations> pour consulter le Règlement intérieur, les présentes Conditions Générales de Vente et le livret d'accueil.

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du devis signé et/ou du contrat ou le cas échéant de la convention de formation professionnelle signée.

La LBFCSA se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente.

CONFIDENTIALITÉ

La LBFCSA s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

Conformément à l'article L.6353-9 du Code du travail, les informations demandées, sous quelques formes que ce soit, par l'organisme de formation, au candidat à un stagiaire ou bénéficiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Les informations sollicitées doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation, et il doit y être répondu de bonne foi.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

L'ensemble des supports pédagogiques sont la propriété exclusive de la LBFCSA et sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations de la LBFCSA ou à des tiers lesdits supports sans un accord écrit préalable de la LBFCSA.

ENGAGEMENT ET OBLIGATIONS DE L'ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation s'engage à dispenser les formations visées selon les modalités prévues dans le contrat ou la convention de formation professionnelle sans une quelconque obligation de résultat quant aux acquisitions de connaissance des stagiaires ou bénéficiaires.

RESPONSABILITÉ

La LBFCSA s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont il dispose dans le cadre strict d'une obligation de moyens. La responsabilité de la LBFCSA ne serait

engagée que sur faute prouvée et exclusive.

La LBFCSA n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires et bénéficiaires ni des dommages causés à leur matériel. La LBFCSA ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel qu'un préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de la LBFCSA, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

La LBFCSA déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

CONDITIONS RESTRICTIVES

La LBFCSA se réserve le droit :

- De refuser toute inscription de la part d'un client/ bénéficiaire pour motif légitime et non discriminatoire,
- D'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes Conditions Générales de Vente,
- D'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.
- D'exclure tout participant ne respectant pas le règlement intérieur.

DÉLAI DE RÉTRACTATION DU BÉNÉFICIAIRE

A compter de la signature du contrat de formation professionnelle, le bénéficiaire dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours pour se rétracter.

Le bénéficiaire souhaitant se rétracter en informe l'Organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute demande d'annulation pourra être faite par le client, sans frais, si cette annulation parvient à la LBFCSA au plus tard 7 jours avant le début de la session de formation.

Passé ce délai, le client sera redevable de la somme et la LBFCSA encaissera le règlement.

Seul un cas de force majeure ou un problème de santé justifié par un certificat médical permettra une annulation sans frais.

ANNULATION PAR LA LBFCSA

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, si l'Organisme de formation n'est pas en mesure d'exécuter entièrement ou partiellement une prestation de formation, ce dernier est tenu de rembourser, le cas échéant, au cocontractant les sommes indument perçues.

TARIFS

Les tarifs sont libellés en euros et renseignés, sur chaque fiche formation, net de TVA (TVA non applicable au regard de l'article 261 4 4° du Code Général des Impôts).

L'Organisme de formation se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais les formations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur au jour de la signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Toutes les factures émises par la LBFCSA sont payables comptant et sans escompte, sous 30 jours suivants l'émission de la facture, éditée en même temps que le contrat ou la convention de formation professionnelle.

Par exception, et avec l'accord exprès de l'Organisme de formation de la LBFCSA, le bénéficiaire a la possibilité d'effectuer un paiement en plusieurs fois, selon l'une des modalités suivantes :

- Paiement en deux échéances sans frais
- Paiement en trois échéances sans frais

Dans la mesure où la LBFCSA édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les règlements peuvent s'effectuer par virement, dans ce cas le LBFCSA joindra un RIB, ou par chèque dont l'ordre doit être adressé à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté.

RETARD DE PAIEMENT ET FRAIS DE RECouvreMENT

Tout retard de paiement du client ou bénéficiaire entraînera, après mise en demeure restée infructueuse dans un délai de 10 jours, l'application par l'Organisme de formation de pénalités de retard à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (quarante euros) sera applicable conformément aux dispositions légales en vigueur.

DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'activité de son Organisme de formation, la LBFCSA s'engage à respecter la réglementation en vigueur en termes de collecte, traitement et protection des données personnelles de ses stagiaires, bénéficiaires et formateurs.

Il est possible de consulter la politique de confidentialité de la LBFCSA via le lien hypertexte suivant : <https://www.liguebfcsportadapte.fr/inscriptions-informations>

L'Organisme de formation s'engage à ce que les données personnelles transmises ne soient traitées que pour les finalités suivantes :

- L'établissement et la réalisation du contrat ou de la convention de formation professionnelle
- La communication des offres de formation de l'Organisme de formation

Les données personnelles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers, au sein de l'Union européenne ou hors de l'Union européenne, sans l'accord exprès du concerné.

Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités susmentionnées.

L'Organisme de formation met en œuvre tous les moyens techniques pour assurer et garantir la sécurité des données collectées.

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les clients, stagiaires et bénéficiaires disposent des droits suivants :

- Droit d'accès aux données personnelles
- Droit de modification et de mise à jour des données
- Droit de suppression des données personnelles
- Droit de portabilité des données personnelles
- Droit de restitution des données personnelles
- Droit d'opposition au traitement des données personnelles

Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement, peuvent être exercés en adressant une demande à l'Organisme de formation via l'adresse électronique suivante : bourgognefranchecompteformation@sportadapte.fr ou par courrier adressé au Service Juridique de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté, 3 Avenue des Montboucons, 25000 BESANCON.

Il est possible d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle : la CNIL, dont le site internet est le suivant : <https://cnil.fr/fr>.

RÉCLAMATION

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant la LBFCSA en remplissant le formulaire de réclamation en ligne.

LITIGE

En cas de litige relatif aux présentes Conditions Générales de Vente entre l'Organisme de formation et le client, le stagiaire ou le bénéficiaire, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.

En l'absence d'accord amiable, les parties conviennent de soumettre leur litige à la juridiction compétente, dans les conditions du droit commun.